Syndicats et patronat trouvent un accord sur les reconversions « Un accord entre partenaires sociaux sur les reconversions professionnelles », titre Les Echos signalant, comme L'Opinion et La Correspondance économique que le patronat et plusieurs syndicats sont parvenus, mercredi, à un accord sur le sujet, décrivant, notamment, la fusion des dispositifs collectifs de reconversion qui peinent à séduire, que ce soit « Transco » ou « Pro-A », au profit d'un nouveau dispositif appelé « période de reconversion ». Le projet d'accord, qui comporte aussi un volet gouvernance, est parti dès hier au ministère du Travail afin de donner lieu à un amendement gouvernemental au projet de loi sur l'emploi des seniors. Il y a urgence, car le texte sera discuté en séance publique à l'Assemblée le 3 juillet. Au vu des déclarations des différentes délégations à la sortie de la négociation, l'accord, qui ne prévoit aucun moyen financier supplémentaire, devrait être majoritaire, mais il faudra attendre quelques jours pour le confirmer. Pas de suspense du côté du Medef, de la CPME et de l'U2P, qui ont annoncé d'emblée qu'ils parapheraient le compromis. En bisbille sur plusieurs sujets, les trois organisations ont pris soin d'afficher cette fois-ci leur unité. « Cette négociation a été menée par nos trois organisations de façon conjointe et concertée », a insisté Hubert Mongon du Medef. Seule la CGT a véritablement laissé planer un suspense, qui devrait être levé en fin de semaine prochaine. « L'ambiance de négociation était très, très bonne », a insisté Hubert Mongon. Alors que la séance de négociation précédente sur les reconversions avait donné lieu à un clash. « La partie patronale a gommé toutes les aspérités négatives », a noté Jean-François Foucard (CFE-CGC), soulignant que «l'accord, excessivement politique, ne changera pas la face du monde sur les reconversions ». (Les Echos, p.3, L'Opinion, p.3, La Correspondance économique, p.8)